

Mercredi 1<sup>er</sup> juin 2022,  
à Pontivy

## Un haut lieu du patrimoine restauré, attractif et ouvert à tous

### Loïc Chesnais-Girard visite le tribunal avant de lancer les travaux fin 2022

Propriétaire de l'ancien tribunal de Pontivy, racheté en 2020 au Département du Morbihan, la Région Bretagne lancera fin 2022 un vaste chantier de restauration de cet édifice datant de 1846 (4,1 M€). À l'issue de 14 mois de travaux, l'émblématique bâtisse retrouvera tout son lustre, des façades rénovées et un jardin réagencé. Mais aussi de la vie car, en plus d'accueillir une douzaine d'agents régionaux travaillant sur place avec les acteurs du territoire, ce nouveau lieu mixte, ouvert à tous, proposera des services à la population, des salles de travail et de réunion disponibles à la location ainsi qu'un espace de restauration.

Si la justice n'est plus rendue au tribunal d'instance de Pontivy depuis 2009, la Région a souhaité, en se portant acquéreur des lieux (400 000 €), y maintenir une **continuité de service public**. Et, en hommage à sa vocation passée, « **le Tribunal** » conservera son nom auquel les habitants sont attachés de longue date.

Après le départ, en 2021, de ses derniers occupants - des agents du Centre communal d'action sociale (CCAS) -, le bâtiment rénové accueillera, à compter de **2024, 12 agents de la Région rattachés à l'espace territorial Centre Bretagne** (voir au dos). Ils prendront leurs quartiers au premier étage pour y poursuivre leurs missions de proximité auprès des élus, associations, et entreprises du Pays de Pontivy, et au-delà, que la collectivité peut accompagner dans la **réalisation de leurs projets locaux**.

#### Une invitation au public et aux acteurs locaux

La rénovation de ce monument vise autant à lui offrir une **cure de jouvence** qu'à ouvrir ses portes au plus grand nombre. Ainsi, **deux salles de réunion de 12 et 60 places assises seront accessibles à la réservation**, dans la partie Est du rez-de-chaussée, pour permettre aux acteurs locaux de disposer d'espaces confortables de travail et de rencontre.

L'**attractivité du centre-ville** s'en trouvera d'autant plus renforcée que le public sera, lui aussi, invité à franchir les grilles, ponctuellement, à l'occasion d'expositions d'art, ou pour se retrouver dans l'aile Ouest où un **restaurant, donnant sur une terrasse arborée**, sera aménagé. La Région lancera un appel à manifestation d'intérêt (AMI) d'ici l'automne pour déterminer le futur exploitant de ce **lieu original et convivial**, invitant à une pause déjeuner sous les boiseries préservées de l'ancienne salle d'audience.

#### L'esprit du lieu préservé, entre rénovation et réemploi

Le projet, imaginé par le cabinet **Nomade Architectes** (Vannes) et dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par **SemBreizh**, permettra de moderniser le bâtiment, témoin de l'urbanisme napoléonien en Bretagne, tout en conservant les éléments patrimoniaux majeurs, tels que **le hall d'entrée et son escalier monumental. Mobilier et ornements d'origine** (armoires, portes, ferronneries) trouveront leur place dans cette nouvelle version de l'édifice où le **réemploi et recyclage de matériaux** prévaudra dans une démarche de sobriété menée avec l'association *Economie circulaire 56* et le lycée professionnel du Blavet.

De même, les élèves et stagiaires bretons des lycées agricoles du Morbihan seront associés aux aménagements paysagers pour **redonner vie aux 3 300 m<sup>2</sup> de jardin mixant les styles des XVII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles**.

Une exposition sur l'histoire du tribunal et sa rénovation s'affichera, sur ses grilles, **à partir du 11 juin**.



Projection du bâtiment après travaux, sous réserve de modification du projet durant les études ©Nomade Architectes

## La Région en Centre Bretagne : la proximité au service des Bretonnes et des Bretons

Conformément à la volonté de son Président, Loïg Chesnais-Girard, la Région a réorganisé ses services, au printemps 2020, en déployant une partie de ses **4 000 agents** dans **7 espaces territoriaux** couvrant le territoire. Ces structures de proximité visent à articuler, au plus près du terrain, les politiques régionales avec les enjeux locaux de développement économique, d'aménagement, d'emploi-formation, de lycées ou de transports.

L'espace territorial « **Centre Bretagne** » couvre **10 intercommunalités** : Roi Morvan Communauté, Monts d'Arrée Communauté, Communauté de communes de Haute Cornouaille, Poher Communauté, Communauté de communes du Kreiz-Breizh, Loudéac Communauté Bretagne Centre, Pontivy Communauté, De l'Oust à Brocéliande Communauté et Ploërmel Communauté.



Après 150 ans au service de la justice, le tribunal sera rénové d'ici 2024, au profit des habitants de Pontivy et de l'attractivité de la ville. ©Région Bretagne



Préservé, le hall d'entrée ouvrira sur le restaurant, dans l'ancienne salle d'audience, à gauche, et sur des salles de réunion, à droite ©Région Bretagne

Sous la direction d'**Olivier Quéro**, **15 agents** y travaillent en lien étroit avec les acteurs locaux. L'équipe est basée à **Pontivy** (actuellement dans les locaux du service des voies navigables, rue Henri-Dunant) et à **Carhaix**, où 3 d'entre eux ont leur bureau au **château de Kerampuilh**. Fraîchement rénové par la collectivité (4,3 M€), le monument historique est appelé à devenir, lui aussi, un **lieu mixte et attractif** où un espace de coworking ouvert à la réservation voisine avec l'Office Public de la Langue Bretonne.

### Le tribunal, symbole d'une ambition pour Pontivy et le Centre Bretagne

Lorsque Napoléon Bonaparte s'intéresse à la Bretagne, dès l'année 1800, Pontivy lui apparaît comme un **emplacement stratégique**. « *À cheval sur les deux mers* », la cité est appelée à devenir une place forte militaire, entre les arsenaux de Brest, Lorient et Nantes, mais aussi commerciale, de par sa position centrale dans la péninsule.

La construction du tribunal d'instance correspond à la **volonté de l'Empereur de doter la ville de bâtiments officiels**, c'est donc face à « La Plaine », la place centrale de Pontivy, où trônent encore la mairie et la sous-préfecture, qu'il doit voir le jour. Mais de la pose de la première pierre, en 1807, jusqu'à sa livraison, en 1846, le chantier est interrompu à maintes reprises, faute d'argent ou de main d'œuvre.

Inauguré le 16 août 1856 par l'Empereur Napoléon III et l'Impératrice Eugénie, le tribunal peut commencer à remplir sa fonction, ce qu'il fera pendant 150 ans, jusqu'à la **réforme de la carte judiciaire** et le transfert à Lorient, en 2010, des affaires de première instance. En 2017, les dernières équipes de la sous-préfecture qui y avaient élu domicile déménagent, laissant les clés du bâtiment au personnel du CCAS, parti en 2021.

En 2020, la Région a racheté le bâtiment au Département du Morbihan avec l'**ambition d'ouvrir le monument aux Bretonnes et aux Bretons** en y accueillant différents services participant à la vie locale.